

INTRODUCTION

L'étude préalable des possibilités de réalisation d'un Ecomusée sur le territoire de la commune de Fresnes ayant pour chef lieu la Ferme de Cottinville nous a permis de déterminer les résultats suivants présentés dans le chapitre III.

Cette étude a été soumise, tout au long de son élaboration, à la critique de Monsieur Georges Henri RIVIERE, (1) qui a accepté d'en être le conseiller bénévole. Le dossier écomusée (cf. annexe II.1) rédigé par ce dernier peut nous servir de définition et de document de référence.

Nous avons dégagé les orientations générales de l'écomusée, en définissant :

- 1- les besoins,
- 2- les espaces,

des fonctions suivantes :

- . Manifestations
- . Animation
- . Réunion
- . Présentation
- . Documentation et Recherche.
- . Administration
- . Accueil

déterminant ainsi :

- 1°) l'organigramme de l'écomusée (2) ; cf. annexe III.1
- 2°) l'écogramme de l'écomusée (3) ; cf annexe III 2
- 3°) le plan d'aménagement (4) ; cf. annexe III.3.

(1) Georges Henri RIVIERE, Conservateur en chef honoraire des musées de France. Créateur du musée d'Arts et Traditions Populaires. Ancien Directeur de l'ICOM (Conseil International des Musées). Conseiller permanent de l'ICOM.

(2) par organigramme nous entendons l'organisation des fonctions.

(3) par écogramme nous entendons l'organisation des espaces.

(4) ce plan a été dessiné par Monsieur Jean-Paul LENESTOUR.